des 100 millions que prévoiera le bill C-244 lorsque celui-ci deviendra loi. Seuls en auraient tiré avantage les très gros exploitants, dont les honorables vis-à-vis refusent souvent de s'occuper. Grâce au bill C-244, le petit producteur touchera environ deux ou trois fois autant d'argent. J'espère que la Chambre examinera bientôt le bill C-244. Je demanderai seulement aux députés de permettre la mise aux voix des points qu'il renferme. C'était leur tactique de l'empêcher, et il ne faudrait plus que cela se produise. L'argent peut être versé dès l'entrée en vigueur du bill.

En qualité de ministre comptable de la Commission canadienne du blé, j'ai tenté de réaliser beaucoup.

Des voix: Payez.

L'hon. M. Lang: Je me suis refusé à rester sur mes positions. Je me suis refusé à ne pas intervenir par crainte des conséquences politiques pour moi. Les députés d'en face continuent de répéter que je serai défait à la prochaine élection.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Lang: Ils disent maintenant, à l'instigation du député de Peace River (M. Baldwin) qui aurait fait un excellent leader à la Chambre pour Machiavel, que je devrais être en prison. Monsieur l'Orateur, permettez-moi de vous dire que je vais continuer à combattre pour le cultivateur des Prairies, à essayer de faire ce qui, selon moi, pourrait lui être utile.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: Je vais me battre de mon mieux pour défendre ses causes. Je vais essayer d'agir promptement et parfois prendre des raccourcis au lieu de me perdre dans un maquis juridique. Et, monsieur l'Orateur, les députés d'en face ne m'empêcheront pas en me menaçant d'une défaite ou de la raison de faire ce que je peux pour aider le cultivateur des Prairies.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: En effet, monsieur l'Orateur, j'irais volontiers en prison pour défendre la cause du cultivateur des Prairies.

Des voix: Bravo!

D'autres voix: Adopté.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, les vis-à-vis essaient de taire et de cacher les améliorations qu'on apporte et que, l'an dernier, les exportations de grain des Prairies ont été sans précédent.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: A ces prophètes de malheur, je dis qu'il existe des problèmes réels auxquels nous devons nous attaquer. Nous devons accroître les ventes par tous les moyens connus.

J'ai le plaisir d'annoncer que jusqu'ici cette année, les exportations de grain canadien sont plus considérables que l'an dernier qui fut d'ailleurs une année de pointe.

Des voix: Bravo! [L'hon. M. Lang.]

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, le 15 mars, dans mon dernier exposé de l'année qui établissait le principe du bill sur la stabilisation, j'ai dit à la Chambre qu'à mon avis, tout en travaillant ferme pour stimuler les ventes et en prenant toutes sortes de mesures pour mettre l'argent du trésor entre les mains des agriculteurs des Prairies, nous devons sans cesse chercher à savoir si, au moment précis où achève un programme, le revenu des cultivateurs est satisfaisant. Je crois que l'étude doit se poursuivre et je lutterai pour qu'elle se fasse. Je me battrai pour que des mesures soient prises en faveur des cultivateurs des Prairies partout où cela est possible.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, des membres du parti conservateur des Prairies se sont réunis récemment à Saskatoon et y ont unanimement exprimé leur appui à la Commission canadienne du blé. Mais ensuite ils ont proposé une motion visant en somme à amputer la Commission de tous ses moyens d'action et d'en faire une sorte d'eunuque.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Lang: Les participants à cette réunion ont déclaré: «Nous sommes en faveur de la Commission canadienne du blé, mais à condition qu'on lui enlève tous ses pouvoirs. Qu'on maintienne en place la Commission canadienne du blé, mais qu'on ne lui laisse que les contingentements et le transport», ce qui revient à dire: «Qu'elle assure la vente du blé canadien, qu'elle soit le protecteur des cultivateurs dans la commercialisation ordonnée du blé!»

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre le ministre, mais il est arrivé au bout de son temps de parole.

Des voix: Poursuivez!

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît! Le ministre peut poursuivre, bien sûr, s'il y a consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Lang: Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Je suis fort reconnaissant aux députés de leur indulgence. J'aimerais beaucoup revoir en détail tout ce que nous avons fait pour les cultivateurs des Prairies, mais je me contenterai de mentionner quelques gestes marquants. Les députés qui me font face oublient de mentionner que, sous notre régime, les ventes ont atteint un chiffre record.

Le parti conservateur se garde bien de mentionner le fait que tout ce qu'il a à offrir, par rapport au chiffre record atteint l'an dernier, ce sont, en moyenne, des ventes qui équivalent à un peu plus de 400 millions de boisseaux, pendant les années où il était au pouvoir, soit de 1957 à 1963. Or, l'an dernier, le chiffre des ventes a atteint les 696 millions de boisseaux—une quantité énorme par rapport à leur moyenne de tout juste un peu plus de 400 millions de boisseaux.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: A l'époque où ils étaient au gouvernement, nous avons vu notre participation au marché mondial des provendes, en ce qui concerne les ventes d'orge,